



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 4

Module : PPBE



Matériels de protection des biens

Le bâchage

Version 1



I. SITUATIONS DE BÂCHAGE :

1. Incendie :

Le bâchage a pour but de préserver, de protéger tous les objets susceptibles d'être détruit ou détériorés par les eaux d'extinction et les fumées.

Cette opération fait partie de la protection.

Elle doit être menée conjointement à la phase d'attaque.



2. Intempéries :



Il s'agira de protéger les biens menacés par l'eau suite à un coup de vent, une mini tornade.

3. Inondations :

Il faudra surélever les biens menacés, les envelopper à partir du bas et les protéger en cas de pluies.



II. DIFFERENTS TYPES DE BÂCHES :

Il existe une multitude de **bâches** et chacune possède, selon son usage, des **caractéristiques différentes**. Toutes ces bâches sont en matières imperméabilisées, elles peuvent être percées de trous munis d'œillets, ce qui permet des les fixer au moyen de ligatures, (drisses ou commandes par exemple) et/ou de clous.

Nous trouvons principalement deux types de matériaux :

Les bâches en PVC :

C'est le type de bâche que l'on rencontre le plus souvent. En effet, les **bâches en PVC** sont très appréciées car elles sont **indéchirables**.

Le grammage de ces bâches varie de 400 à 900 grammes en fonction de l'épaisseur.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Les bâches dites « PE » en polyéthylène :

Le **polyéthylène** est un matériau **souple** et très **résistant** reconnu pour ses qualités d'**étanchéité** et d'**isolation**.

De plus ces bâches peuvent être armées.

Elles sont composées d'un maillage qui se superpose à la bâche dite "classique". Les bâches armées sont reconnues pour leur haute résistance.

On SDMIS nous avons :

↳ Dans les VIDP : au sein du lot protection déblai :

- ✓ 2 bâches de protection de 10 m x 3 m,
- ✓ 1 drisse, diamètre 10 mm de 30 m de longueur,
- ✓ 2 rouleaux de scotch toilé gris,

↳ La réserve opérationnelle « risques naturels » comporte entre autre des lots bâchage, capable de traiter au minimum 180 m² chacun.

Cependant, il n'est pas rare que des entreprises ou des collectivités territoriales mettent à notre disposition des bâches lors d'évènements importants.

III. RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Le principal danger lors du bâchage est la chute. Le déploiement de bâches par de grands vents peut entraîner le déséquilibre.

En application de la note d'information du 02 septembre 2008 pour tout travail en hauteur ou sur un toit, utiliser :

- ↳ Le LSPCC.
- ↳ Le harnais et longe de maintien des EPC,

Repérer les matériaux fragiles (plaques fibrociment, châssis vitrées, panneaux photovoltaïques...) et la solidité de la charpente endommagée.





- ↪ Choisir le cheminement le moins incliné et/ou le moins glissant.
- ↪ Sur une toiture à pente moyenne, adopter la position «à quatre pattes».
- ↪ Cheminer en diagonale pour limiter la pente.
- ↪ Pour découvrir un toit, commencer toujours par la partie amont.

DANS TOUS LES CAS PORT DES EPI ET DU CASQUE.

IV. TECHNIQUES DE BÂCHAGE :

Pour éviter les déchirures, il est recommandé :

- ↪ De manipuler les bâches avec soin,
- ↪ De ne pas les traîner,
- ↪ De les déposer à terre en évitant de les jeter,
- ↪ De supprimer les objets métalliques pointus ou coupants (morceaux de zinc, clous) en les arrachant, en les enfonçant ou en les aplatissant.

A. BÂCHAGE DES TOITURES :



La bâche devra être placée à partir du faîte de la toiture (en haut). Lorsque plusieurs bâches sont nécessaires, il faut s'assurer de l'écoulement de l'eau en chevauchant celles-ci (celle du haut recouvrant partiellement celle du bas).

La bâche devra être fixée (avec des matériaux, des cordages, un contre-lattage cloué sur les chevrons...), surtout en cas d'intempéries.



B. BÂCHAGE DES MEUBLES ET OBJETS DIVERS :

Les opérations de bâchage consistent à recouvrir les objets ou marchandises avec des bâches.

Pour être complètes, le mobilier doit être surélevé (sur une plateforme de parpaings ou d'autres matériaux) ou de mettre une bâche au sol et de rassembler le mobilier ou les marchandises sur cette plate-forme ou cette bâche. Pour cette dernière les bords seront relevés.



Pour déployer une bâche, deux sapeurs-pompiers sont nécessaires, un à chaque extrémité.

A cet effet, placer la bâche près de l'objet à préserver, la déplier dans le sens de la longueur.

Saisir les deux extrémités et développer complètement la toile en la faisant glisser au-dessus de l'objet à protéger.

Si plusieurs bâches sont utilisées, il faut les faire chevaucher l'une sur l'autre, de façon à faciliter l'écoulement de l'eau.

